



Le secteur minier en Oman

Mai 2019

© DG Trésor

Longtemps délaissé au profit des hydrocarbures, le secteur minier omanais bénéficie aujourd'hui d'un net regain d'intérêt puisqu'ayant été retenu comme prioritaire par le programme national d'accélération de la diversification de l'économie, Tanfeedh. A cet effet, les autorités omanaises entendent porter sa contribution de 0,5 % du PIB actuellement à 1 % du PIB d'ici à 2023 à travers des investissements représentant près d'1 Md OMR, à la fois dans les minéraux industriels et les minéraux métalliques en insistant parallèlement sur le développement d'une industrie avale de transformation afin d'accroître la valeur ajoutée produite dans le pays. A cette fin, le cadre légal et réglementaire, premier obstacle historique au développement du secteur minier compte tenu des lourdeurs bureaucratiques et d'un taux d'imposition élevé, fait actuellement l'objet d'une modernisation visant à accroître l'attractivité du secteur vis-à-vis des investisseurs étrangers. Néanmoins, les difficultés de mise en œuvre de la nouvelle réglementation et la dégradation des conditions de financement du Sultanat -touchant particulièrement le projet de ligne ferroviaire visant à évacuer les minéraux industriels vers Duqm- pénalisent l'émergence de cette nouvelle industrie, par ailleurs elle-même fortement vulnérable à la volatilité du marché des matières premières.

1. Le secteur minier reste aujourd'hui embryonnaire (0,5 % du PIB)

Le Sultanat d'Oman comporte en son sous-sol une dizaine de minéraux solides. Les montagnes du nord abritent des minéraux métalliques (cuivre et chrome principalement) et le sud du pays des minéraux non-métalliques, dits industriels (gypse et calcaire principalement, dont la qualité serait particulièrement élevée). D'après les autorités, le potentiel minier serait ainsi significatif et largement inexploité (à hauteur de 97 %). Comptant actuellement pour seulement 0,5 % du PIB et moins de 5 % des exportations, le secteur minier a ainsi été retenu parmi les 5 secteurs prioritaires pour accélérer la diversification de l'économie, l'objectif étant de contribuer à 1 % du PIB d'ici à 2023 (soit 300 M OMR), soutenu des investissements attendus au total à 955 M OMR.

Les ambitions du Sultanat portent essentiellement sur les minéraux industriels, compte tenu des réserves importantes du sous-sol omanais, se traduisant par des investissements attendus de 314 M OMR visant à rehausser la production de 100 millions de tonnes annuelles (mtpa) en 2016 à 138 mtpa en 2023. Si Oman cherche à consolider sa position de 1^{er} exportateur mondial de gypse (9,4 mtpa en 2018), les efforts portent aussi sur l'exploitation du calcaire, du gabbro, du kaolin et de la silice tout en insistant sur le développement d'une industrie avale, en particulier à Duqm d'où serait exportée la production. En parallèle, le Sultanat entend redynamiser la filière des minéraux métalliques, à plus forte valeur ajoutée mais largement délaissée depuis une vingtaine d'années, en portant sa production de 1,1 mtpa en 2016 à 1,8 mtpa en 2023. Tandis que la production de cuivre du Sultanat s'est arrêtée entre 2016 et 2017 dans le sillage de la baisse de la demande chinoise et de la faiblesse des cours, le programme *Tanfeedh* prévoit le développement de 13 sites miniers et 3 concentrateurs (pour 135 M OMR) ainsi que le remplacement de la fonderie de cuivre de Sohar (pour 155 M OMR).

2. Le cadre légal et réglementaire fait l'objet d'une modernisation initiée il y a plus d'un an

Sur longue période, le secteur minier omanais a largement souffert d'un manque d'exploration géologique compte tenu d'un environnement réglementaire fortement nuisible à l'investissement (lourdeurs bureaucratiques, haut taux d'imposition...). En réponse, la nouvelle loi minière (*Mining Wealth Law*), adoptée en mars 2019 et initiée avec l'appui des sociétés de conseil britanniques *Wood Mackenzie* et *SRK Consulting*, vise à encourager les investissements étrangers en facilitant les procédures administratives, en

réduisant les *royalties* et en centralisant la régulation du secteur sous l'autorité de la *Public Authority for Mining (PAM)*. Si l'entrée en vigueur de la loi n'interviendrait pas avant 2020, du fait de la lenteur du processus décisionnel omanais, la *PAM* serait sur le point d'achever son initiative « *Ready to Invest Mining Blocks* » visant à mieux identifier les ressources exploitables du pays et favoriser l'investissement étranger en offrant 110 blocs miniers d'exploration accompagnés de l'ensemble des autorisations nécessaires à leur exploitation pendant 20 à 30 ans. Afin de soutenir le développement du secteur, et compte tenu de l'obligation pour les entreprises étrangères de disposer d'un *sponsor* local, une entreprise publique dotée d'un capital initial de 100 M OMR, *Minerals Development Oman (MDO)*, a vu le jour fin 2016 pour prendre des participations aux côtés des investisseurs internationaux dans des projets miniers locaux. Pour autant, le capital de la compagnie demeure relativement modeste et celle-ci n'a pas finalisé sa structuration interne, devant encore recruter des géologues ou des ingénieurs (en « piochant » dans le personnel omanais des groupes publics comme *PDO*). A ce jour, peu de groupes étrangers ont concrètement initié des discussions avec *MDO*.

3. L'évacuation des minéraux industriels reste un point d'incertitude majeur

En ligne avec l'objectif de faire de Duqm une plateforme régionale d'exportation, les autorités ont initié un projet ferroviaire -devant être développé en PPP- dans l'optique d'acheminer le gypse (ainsi que plus marginalement le calcaire) vers la zone économique spéciale de Duqm, d'où il serait transformé puis exporté. *Oman Rail* doit encore remettre au Ministre d'ici juin une étude de faisabilité insistant sur les retombées économiques attendues. Néanmoins, les difficultés de financement, dans le sillage de la dégradation de la note souveraine en catégorie spéculative par *Fitch* (décembre 2018) et *Moody's* (mars 2019) constituent désormais un facteur d'incertitude réel. D'autres options sont ainsi sérieusement envisagées, à commencer par la construction d'un nouveau port à Manji dans le Dhofar, à proximité des gisements de gypse et de calcaire, ce qui mettrait toutefois un terme aux ambitions de développement d'une industrie avale à Duqm.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate (adresser les demandes à mascate@dgtresor.govv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Publication du Service économique de Mascate

Ambassade de France au Sultanat d'Oman
Madinat Qaboos PC 115, MASCATE
PO Box 208

Rédigé par : Louis MANGENOT
Revu par : Gilles BORDES

Version du 26/05/2019